

Titre professionnel Technicien d'installation et de maintenance de piscines

Code RNCP : 37 291

Niveau 4

EN APPRENTISSAGE



TAUX DE REUSSITE

2024-2025 : 80%



TAUX D'INSERTION

2024-2025 : 45%



TAUX DE SATISFACTION

2024-2025 : 100%



DURÉE

10 mois



EFFECTIF

Minimum 10 personnes
Maximum 15 personnes



CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus pour le contrat d'apprentissage,
- Possibilité de suivre la formation en contrat de professionnalisation au-delà de 30 ans.
- Permis B apprécié
- Entretien individuel

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

CONTACT
Mme MEYNAUD / Mme SANCHEZ
Service apprentissage
apprentissage@lyceeagricole-gignac.fr
04 67 57 02 10

CFA Vallée de l'Hérault
Chemin de Carabotte 34150 Gignac
www.lyceeagricole-gignac.fr

Mise à jour le 22-09-2026

QUELS MÉTIERS ET ÉTUDES?

Technicien de maintenance, Installateur, Chargé de maintenance, Technicien SAV, conseiller, technicien en traitement d'eau...

Poursuite d'études : Brevet Professionnel Métiers de la piscine, formations complémentaires courtes

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des professionnels capables de réaliser l'installation, l'entretien et la maintenance de piscines, de spas et d'autres équipements aquatiques.

ORGANISATION ET PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation est organisée par la voie de l'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, sur 10 mois.

INSTALLER ET RÉNOVER UN BASSIN DE PISCINE

- Organiser et suivre l'installation ou la rénovation de la structure du bassin d'une piscine
- Implanter ou rénover des réseaux, équipements et accessoires hydraulique et électriques d'une piscine
- Poser une étanchéité de bassin de type liner et membrane armée

METTRE EN SERVICE UNE PISCINE

- Vérifier l'installation d'une piscine et ses accessoires avant la mise en service
- Réaliser la mise en service d'une installation et des accessoires d'une piscine
- Informier et conseiller le client sur le fonctionnement et la conduite de son installation de piscine

RÉALISER LA MAINTENANCE D'UNE PISCINE

- Assurer la maintenance préventive et curative de l'installation et des accessoires d'une piscine
- Apporter un conseil technique et des solutions d'évolution sur l'installation et les accessoires d'une piscine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluations : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation

FINANCEMENT

- Financement particulier : pour plus d'informations nous contacter
- Financement OPCO employeur
- Financement CNFPT